

**Direction Générale Déléguée à la Cohérence Territoriale**  
**Mission Loire**

Rédigé par Rémy DAVID +33 (0)2 40 99 52 20  
remy.david@nantesmetropole.fr

Nantes, jeudi 3 Août 2018



## **Compte-rendu **projet****

**Objet de la réunion : Conférence Permanente Loire n°23**

Date de la réunion : 26 Juin 2018, salle Paul Bouin à Basse-Goulaine.

**Membres de la conférence** en gras les participants présents :

ROUSSEL Fabrice

ALLARD Gérard

ROBERT Alain

ALIX Jean-Guy représenté par JL VASSEROT

**VEY Alain, Maire, représenté par Chantal METRO, Adjointe**

AUDIC Philippe

**STAEBLER Martine**

ROY Elise

RODAT Antoine

BOUTRAND Monique

**PERRAUD Eric**

**FRENEAU Pascal**

**VALLEE Antoine**

**RICHEUX Bernard**

LE FUR Gabriel

BOISDRON Philippe

**PEYON Jean Pierre**

**LEFEBVRE Marc**

PROCHASSON François

**MAYOL Michel**

**BOURDELIN Jean**

Les services de Nantes Métropole

TURCK Sylvie

TENOUX Gilles

**DAVID Rémy**

**DALENS Jean Pierre**

**BRINDEL Jean Pierre**

**BARRE-VILLENEUVE Marielle**

**FETZER AUTHELET Laurent**

**Diffusion :** Participants, excusés, Mission Loire, autres services de la métropole présents,  
Equipe Loire et DGA,  
Mise en ligne sur le site [www.nantesloireetnous.fr](http://www.nantesloireetnous.fr)

**Prochaine réunion :** [18 septembre à Saint Jean de Boiseau](#)

## Relevé des échanges

### Tour de table -

La présentation du dossier et de l'échéancier complété comme suggéré par Philippe Boisdrion lors d'une précédente séance est l'occasion d'échanges.

Marielle Barré Villeneuve à propos de l'avis citoyen rendu public sur le devenir du CAP 44 précise, qu'à ce stade, l'avis alimente la réflexion des élus et que la décision sera rendue à la rentrée. Michel Mayol souligne que quelque soit la décision et son moment, le débat citoyen a montré une vraie divergence entre des « pour » la conservation très argumentés et des « contre » la conservation sans trop d'arguments autres que la vue. Au final, quelle que soit la décision, le débat citoyen ad hoc selon Michel Mayol montre qu'il existe des attentes de proximité et de quartier.

Le Projet Alimentaire Territorial est à l'agenda d'une prochaine CPL avec l'audition de JC Lemasson. M Mayol et J Bourdelin, qui suivent les travaux en cours, sont frappés par le fait qu'à ce stade toutes les actions sont mises à plat et semblent au même niveau. Il est proposé de préparer l'audition de JC Lemasson par un groupe de travail CPL avec quelques volontaires ... qui se tiendrait avant le 18 septembre. Martine Staebler, Jean Bourdelin, Michel Mayol et P Freneau sont preneurs.

Michel Mayol et Martine Staebler attirent l'attention sur la prochaine fête de la vache nantaise à Plessé.  
<https://www.vachenantaise.fr/>.

### Temps 1 – Echange avec Chantal Métro adjointe au maire en charge de l'environnement

Chantal Metro rappelle la présence de la municipalité depuis le début du débat dans les réunions publiques et rencontres avec les citoyens notamment ceux qui forment le collectif de Basse Goulaine. Le débat Loire et les 30 engagements de la métropole c'est l'occasion pour elle de réparer une double injustice vécue par la commune dans sa relation à la Loire :

Basse-Goulaine aurait du s'appeler Goulaine sur Loire en référence à ses voisines ... Saint-Sébastien, Mauves, Sainte-Luce, Thouaré ... sur Loire.

Le rapport de la commune à la Loire a été profondément bouleversé par le franchissement et le périphérique qui a fracturé le territoire en isolant le bord de Loire.

A cette double injustice, l'adjointe espère que les suites du débat n'en ajouteront pas une autre en oubliant Basse-Goulaine des investissements ? La municipalité soutient le projet du collectif goulainais et espère qu'un jour des passerelles et pontons permettront d'accéder y compris en bateau à la commune. Les pêcheries actuelles sont précieuses mais en mauvais état. Un belvédère serait effectivement aussi bienvenue ... La commune compte actuellement près de 9000 habitants, elle se développe rapidement, la qualité de vie est une préoccupation et la relation à la Loire peut y contribuer.

Q1 E Perraud : avez vous pensé à un changement de nom ? Concernant les pêcheries, elles ne sont pas vraiment rassurantes, qu'en pensez vous ?

R1 C Métro : Mon propos sur le lien à la Loire est à prendre au sens figuré. Basse-Goulaine reste le nom de ce village entre Goulaine et Loire. Concernant les pêcheries, effectivement leur état est préoccupant.

O1 A Vallée pour VNF précise que les emplacements des pêcheries font l'objet d'Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) qui sont en cours de renouvellement. Dans ce contexte, VNF et Nantes Métropole sont en contact avec l'association de pêche pour essayer d'améliorer leur état.

Q2 P Fréneau : le domaine du grand port est sur l'aval, c'est donc d'abord une découverte intéressante du site de Basse Goulaine. La question est celle de la suite à donner pour avancer ? Les composantes du projet recouvrent plusieurs engagements, l'accès aux rives, le développement des usages, la préservation de l'environnement et de l'activité agricole. Cela se rapproche de ce qui se fait à Indre, Saint-Jean-de-Boiseau & la Montagne dans le cadre de la démarche Eau et Paysage. Il n'y a donc aucun doute sur la pertinence des intentions par rapport aux engagements pris. Comment commencer ?

R2 pour Chantal Métro, les maires et les adjoints se sentent loin de la métropole. Pas évident d'engager des opérations comme celle-ci qui font appel aux compétences à la fois de la commune et de la métropole et nécessitent des moyens potentiellement importants.

## Relevé des échanges

Q3 Eric Perraud remarque que, sur certains points, il y a peu à faire et qu'avant de lancer un grand projet avec toute la complexité que cela génère au-delà des coûts, n'y a-t-il pas des choses assez simples mais indispensables à mettre en œuvre pour amorcer la démarche ? Tout n'est pas nécessairement lié.

R3 Chantal Métro approuve cette approche et fait état de premiers échanges à développer avec le VAN, l'école d'Architecture etc ...

Laurent Fetzer Authelet confirme que le pôle saisi à la fois par la commune et par la CPL via la mission Loire commence à analyser les conditions préalables de mise en œuvre, premières traductions financières, approches foncières à prévoir, études et autorisations environnementales à conduire. Ces éléments doivent permettre aux uns et aux autres de se positionner pour passer ensuite une véritable commande ainsi qu'un budget d'études et de réalisation.

Eric Perraud évoque également la prise en compte des occupations agricoles actuelles. Chantal Métro confirme que les terres autour de la ferme en activité sont en convention de fermage. Qu'en sera-t-il dans 10 ans ? Il y a également l'association des pêcheurs de l'étang et celle des pêcheries.

Enfin Antoine Vallée signale que le pont de Bellevue, au sud-est de la métropole, doit être élargi afin de réduire les bouchons qui bloquent le trafic aux heures de pointe. La DREAL vient de lancer un appel d'offres afin de réaliser des études sur un nouvel ouvrage d'art qui entrerait en service à l'horizon 2028.

Au terme de l'échange, la CPL considère, dans le cadre du mandat de suivi évaluatif qui lui a été confié, être dans son rôle d'aiguillon en adoptant un vœu à l'intention de la métropole et de la commune :

**La Conférence Permanente Loire souligne la cohérence globale du projet goulainais avec les engagements Loire et, dans le cadre de son mandat de suivi évaluatif, recommande à Nantes Métropole et Basse Goulaine de mettre rapidement à l'agenda les conditions de mise en œuvre avec l'ensemble des acteurs.**

**TEMPS 2 : FAIRE ENSEMBLE – La CPL deux ans après son installation ... un mandat d'une durée de trois ans ? 2019 et après**

### Tour de table

Jean Pierre Peyon trouve que l'expérience est probante. Les réunions sont intéressantes. Elles permettent d'établir des rapports annuels sur toutes les dimensions et de tenir les séances publiques.

Quelques observations cependant :

1. parmi tous les sujets, des choses avancent, d'autres moins mais certains sujets ont tendance à disparaître comme la question des franchissements.
2. La diversité des thèmes et des angles de vue est fructueuse et permet à des personnes de différents horizons de se rencontrer, d'échanger et d'enrichir/infléchir les représentations initiales.
3. Par rapport aux décideurs, notre position est un peu frustrante – on est informé mais on ne participe pas à la décision que l'on apprend souvent de l'extérieur.
4. Malgré l'importance de notre mobilisation et la bonne volonté des services qui mettent l'information à notre disposition, creuser et vraiment approfondir n'est pas possible et n'est pas compatible avec la diversité des sujets à maintenir ...
5. l'avenir de la CPL : au-delà du côté agréable, faut-il continuer ? Réponse plutôt affirmative et sans doute envisager le renouvellement ...

Michel Mayol partage les propos précédents et souligne la lourdeur des démarches par rapport au mandat de 3 ans. Ni la CPL, ni Nantes Métropole n'auront tout bouclé en 2019 et ce d'autant que, sur certains engagements comme l'engagement 18, on a l'impression de piétiner... raisons de plus pour poursuivre et avancer.

## Relevé des échanges

Jean Bourdelin considère que, dans la perspective nécessaire du renouvellement, il faudra regarder les thèmes et les personnes. Concernant le sujet de la qualité de l'eau, les instances ne manquent pas mais ont tendance c'est compréhensible à minimiser la faiblesse des résultats. La CPL a été un lieu de partage y compris d'une forme de colère face à cette situation. Il lui paraît important de rester présent pour ne pas évacuer le sujet et de rechercher avec les collègues de la CPL d'autres modes d'approche. Sur le Projet Alimentaire Territorial, l'approche Loire semble absente alors que le besoin de foncier est patent et que la vallée basse de la Loire, les pré-marais – on vient de le voir à l'instant au sujet de Basse Goulaine – sont des ressources qui ont leur place dans le système alimentaire.

Marc Lefebvre trouve beaucoup d'intérêt à participer à la CPL parce que cela permet d'accéder assez simplement à des domaines d'expertises différents. Chacun a son domaine d'expertise, ces domaines s'interfaçent plus ou moins. Il est difficile d'avoir un avis pour tous les sujets. Les analyses reposent sur celles des experts que les non-experts partagent ensuite. Concernant les franchissements et les mobilités, l'actualité pour les prochains mois ou années ce sera la manière dont l'État va proposer d'améliorer les franchissements routiers.

Eric Perraud considère qu'il faut être terre à terre : regarder ce qu'on a dit et ce que Nantes Métropole en a fait. Ex la Journée Initiative Loire, on a recommandé en 2016-2017, on y a travaillé en 2017 et 2018. On aimerait en entendre parler rapidement ! En faire même l'objectif de notre rapport 2019. Pour la CPL, ce serait dommage que cela s'arrête à un an des élections et sa conviction est que la CPL actuelle a encore des choses à apporter ...

Bernard Richeux revient sur la journée Initiative Loire pour souligner l'apport que ce serait pour la métropole et la preuve que la CPL enrichit dans son lien aux acteurs les mises en œuvre qui sont dans leur majorité le fait des professionnels. Faire émerger les territoires et les acteurs, c'est l'enjeu. Ici à Basse Goulaine, on a fait un vœu tout à l'heure : est ce vraiment notre rôle ? Cela nous dépasse certainement mais c'est bien du suivi évaluatif : dire quand il paraît utile d'aller plus vite ... Est-ce que la CPL est appelée à devenir un organisme de conseil ? La transversalité est l'atout majeur, elle s'exprime par et au travers d'un périmètre. Si la CPL actuelle se termine c'est le terme de son mandat, parlant au nom du collectif des associations nautiques, B Richeux est convaincu que la CPL doit se poursuivre avec des personnes nouvelles pour renouveler les approches et éviter l'essoufflement que peut susciter l'implication.

Antoine Vallée témoigne de son entrée récente – septembre 2017 – dans la CPL. L'approche lui paraît intéressante. Concernant les réalisations, le sentiment est ce que cela n'avance pas assez vite. Certaines décisions sont encore apprises dans la presse, preuve qu'il y a encore des progrès à faire entre les institutions. Il ressent également un manque de lien ou de clarté entre l'activité de la CPL et la sphère de décision de la métropole.

Martine Staebler partage l'ensemble de ces retours y compris sur la frustration mais souhaite souligner que, de son point de vue, l'expérience est positive : la CPL est toujours là, elle produit des avis et des recommandations, il y a du suivi. La CPL est là, un des seuls lieux où les spécialistes éclairent les non spécialistes. On progresse ensemble : le poster, les phares et balises c'était un exercice intéressant qui a amené à prendre de la hauteur. On n'est pas un conseil de l'exécutif, donc il faut être modéré. Deux ans d'accompli, déjà la troisième année c'est pour ainsi l'horizon de ce premier mandat. Notre dernier rapport est en route : ne peut-on pas le faire coïncider avec le terme de la CPL en mai 2019 et la journée initiative Loire à laquelle nous tenons beaucoup ? Dans ce dernier rapport public on mettra en valeur nos avis et nos propres démarches.

## Relevé des échanges

Pascal Fréneau exprime son point de vue en 5 points :

1. il considère d'abord qu'être membre de la CPL est une richesse, celle de la diversité de ses membres : une ouverture vers des angles de vue et des perspectives intéressantes et utiles à chacun dans son domaine : on n'aborde pas les sujets de la même manière donc on s'ouvre à des pistes et à des raisonnements différents. Les sujets traités sont des sujets à enjeux. Des enjeux qui montent en puissance. Nous avons donc un poids et une responsabilité. A titre personnel, en tant qu'adepte de l'intelligence collective c'est parfait.
2. Il rejoint la frustration exprimée : on avance, on a le sentiment de faire avancer, mais peu de retours explicites d'où le ressenti d'une forme de déperdition. Des idées nouvelles sont nées, elles se perdent ? Il manque un retour .... : une question de pédagogie et de communication.
3. Pour travailler dans un organisme, le GPM lui même complexe, il faut saluer les efforts fournis par Nantes Métropole dans la durée pour accompagner et rendre possible le fonctionnement de la CPL.
4. Concernant le renouvellement et le devenir de la CPL, les seuls à décider ce sont les élus. A eux de se faire une opinion : est-ce du bon boulot ? Est-ce qu'il faut prolonger ? Typiquement, ce qui a été fait va dans le bon sens de l'évolution démocratique. Rechercher et trouver les moyens d'orchestration et de régulation d'une politique globale, d'une stratégie territoriale..
5. Pour le GPM, participer à cette instance, c'est aussi un moyen de diffuser, vulgariser la culture portuaire et de la porter dans cette instance et dans ses productions auprès des acteurs.

Jean-Pierre Brindel du service de l'urbanisme n'est pas membre de la CPL mais de l'équipe Loire : à ce titre, il s'est exprimé dans le tour de table pour saluer le changement d'époque auquel on assiste et dont témoigne la CPL : comment, dans des systèmes très segmentés, il est possible d'aiguillonner et de faire évoluer un fonds culturel collectif ...

Forts de ces échanges, il est proposé par Marielle Barré Villeneuve du pôle dialogue citoyen de Nantes Métropole et par Rémy David de la mission Loire de poursuivre les échanges notamment avec les personnes absentes via le compte rendu, d'élaborer des scénarios pour la suite à destination des élus pour ensuite un retour vers la CPL à l'automne.

## Temps 3 – Nouveaux paysages de bord de Loire

JP Brindel et R David proposent aux membres de la CPL, une déambulation « virtuelle » sur la base de la cartographie.

Rappel – dans son rapport 2017, la CPL a pris acte de l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation Loire qui esquisse, dans leur expression cartographique, les grandes lignes d'un projet de paysage qui sort du cadre de la centralité métropolitaine. Quatre à cinq grands projets urbains de la centralité à l'oeuvre aujourd'hui dessinent peu à peu le visage des nouveaux paysages de bord de Loire. En dehors de la centralité, petits et grands projets, urbains et naturels, passés ou en cours, ou tout juste identifiés, construisent-ils par grand secteur des paysages pour demain ?

La proposition de démarrer par une mise en commun des éléments paysagers connus ou perçus par les uns et les autres.

### **Nouveaux paysages de bord de Loire amont aval**

#### **Une première lecture paysagère ... une descente de Loire virtuelle autour d'une carte IGN**

#### **Annotations complétées des observations des membres de la CPL présents le 26 juin 2018**

#### **Des observations liminaires -**

Les ponts sont des points d'observation qui comptent beaucoup. Les référencer ... « donner un titre comme un tableau » = Paysage des franchissements et vue depuis les ponts. Un enjeu à vérifier et compléter leur confort / usage piétonnier et panoramique.

Répérer les chemins de halage quand ils existent.

Répérer les coulées et les affluents

## Relevé des échanges

### Amont

#### **Mauves**

Promontoire / effet de falaise lors du passage de la piste de la Loire en vélo.

Une prise d'eau qui compte dans le paysage et raconte l'histoire de l'alimentation en eau potable de l'agglomération.

Jardin du presbytère met en relation centre bourg et Loire

Coupure ligne SNCF

Bel aménagement de cale avec dessous du pont / Guinguette (rives de Loire) / plage verte et baignade non autorisée ...

Paysage vu depuis la Loire force du relief

Prise d'eau = repère

boires de mauve, spot de pêche ...

#### **Thouaré**

Dessous du pont occupé le WE,

Vue du et depuis le pont

Beaucoup de monde dans le bas du pont de Thouaré, pique nique et promenade avec les enfants

#### **Sainte Luce**

Séquence camping /agriculture /Guinguette / plaine de sport / parc de l'île Clémentine / hameau de Bellevue, établissement de restaurant / zone agricole / dans l'épaisseur les étangs

PROJET MUNICIPAL ILE CLEMENTINE / PARC URBAIN étude CAUE ?

Un enjeu de continuité en aval vers Nantes ...

Coupure du périphérique

Prairie de Mauves nantaise, un effet tube de circulation ... quel projet ?

INTERET du SEVE pour une démarche paysagère.

Une logique agricole à conforter ... lien avec Projet Alimentaire Territorial

#### **Basse goulaine**

Cf projet émanant du collectif Basse Goulaine

Etang de la croix rouge ; belvédère

Ancien port civelier

#### **Saint Sébastien**

Un aménagement quasi continu des rives de Loire depuis le golf, les équipements sportifs, la base nautique, ...

## Relevé des échanges

### aval – « des usines et des roseaux »...

#### Au nord

paysage industriel portuaire nord et sud de Bas Chantenay / Roche Maurice / quai Cormerais  
du petit au grand, des aménités positives, un mélange – ex restaurant estacade, Roche Maurice, village  
patrimoine pittoresque et restaurant marmite, rapport à la Loire, paysage de port avec des bateaux et des  
grues

Complément apporté par le belvédère eau et paysage

#### **Saint Herblain**

la ZIL, le restaurant-estacade et plein sud ... le ponton privé ...

la reconversion de la décharge de Tougas

le marais de Tougas (1° cigogne) et le lien avec le cours Hermeland via le site de la carrière Onyx de  
Pompierre

le marais de la Patissière avec Couëron

#### **Indre**

Haut Indre ...

Une prairie

Soferti > voir DTA Projet \_ quel projet paysager ? Vestiges patrimoniaux

Projet Imprimerie ...

>>> sujet d'actualité

#### **Indre**

Espace public aménagé

Ile de la Motte plan de gestion / rapport habité / préservé – voir sans accéder ? Belvédère ou perron

Projet Format 6

Question des liens piétonniers entretien

Indret, Saint Jean de Boiseau, la Montagne

valorisation patrimonial industriel

projet Eau et Paysage parc agricole ou secteur agricole ouvert ?

Arcelor

Paysage industriel

Lien à retrouver avec Couëron via une ancienne voie communale.

#### **Couëron**

Usine Plein ciel

Section Quai Fougerat – un espace fréquenté de qualité avec des fonctions culturelles associatives et  
économiques ... présence VAN

(Rives de Loire > projet, une histoire de 15 projets )

Secteur Paradis

ses entreprises

son bar, ses bacs, son local acquis par NM ...

le chemin du Paradis

Port Launay / pierre Tamis

Un nouveau belvédère.

**Le marais Audubon, activités agricoles et récréatives, patrimoine des ouvrages hydrauliques**



## Relevé des échanges

### Au sud

#### **Rezé**

Trentemoult ouest et les sablières  
une fin de ville, une zone en devenir

#### **Cheviré**

Renouveau de la plate forme portuaire de Nantes, de nouvelles fonctionnalités : logistique, industrie, ...  
Bouguenais

Port Lavigne, son port à sec, ses équipements, ses pêcheries ..

Un ex circuit en barque ouvert au public

Roche Ballue seul site de baignade en eau libre de l'agglomération.

Le parc ornithologique « mandine »

#### **Le pellerin**

les quais OK

un secteur est un peu disparate

le site méconnu des coteaux

le bateau qui penche

canal de la Martinière patrimoine hydraulique

Tour de l'abbaye de Buzay

Au terme de cet exercice, il est convenu, côté services, de compléter ce premier état de lieux et de le problématiser en caractérisant les différents secteurs géographiques et en analysant les contenus et les manques... . Retour prévu vers la CPL à l'automne. Complément possible des membres qui n'étaient pas présents jusqu'à la mi octobre.

**PROCHAINE CPL le 18 septembre à 18h00 Hôtel de Ville de Saint-Jean-de-Boiseau - Salle du Conseil Municipal avec en temps forts : accueil de Pascal Pras et audition de JC Lemasson sur le projet alimentaire territorial ...**

### **Annexe – Rappel des premiers axes de travail 2018 :**

Nouveaux paysages à l'échelle métropolitaine, aller sur le terrain ...

Qualité de l'eau des cours d'eau

Journée Découverte Loire

Quai Wilson comme exemple de prise en compte de la Loire dans la programmation urbaine des usages et occupations de la Loire

Suivi du Projet Alimentaire Territorial

Suivi de l'étude Mobilité associée au projet Petite Hollande Bord de Loire

Suivi des annonces Navibus, Appel à projets ...

Revenir sur la Cellule opérationnelle de prévention des risques